

## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

### **Commission paritaire 3310000: secteur flamand de l'aide sociale et des soins de sante**

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 02/08/2018)

Voir les Sous-secteurs 3310001 jusqu'à 3310099. Le document concernant le champs de compétence est consultable [ici](#).